



Dispositif de lutte contre la corruption et le trafic d'influence du Groupe BMCI

Pour la BMCI Groupe BNP Paribas, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence a toujours été une priorité absolue où les normes les plus rigoureuses sont appliquées et détaillées dans le code de conduite.

Le Groupe BMCI a obtenu en 2023 la certification ISO 37001 pour son Système de Management Anti-Corruption. Cette distinction internationale témoigne de l'engagement ferme de la Banque en matière de mise en place d'un management de la qualité, de la transparence et de la lutte contre la corruption, consolidant ainsi sa réputation d'institution financière responsable et éthique.

Dans le sillage du Groupe, la BMCI applique, à travers son Système de Management Anti-Corruption, les plus hauts standards d'exigence pour y faire face et sensibiliser au mieux ses collaborateurs, tout en respectant les exigences légales et réglementaires, notamment la Directive N° 1/W/2022 de Bank Al Maghrib, et en s'appuyant sur les valeurs partagées du groupe BNP Paribas.

L'acte de corruption est défini comme le fait de proposer, donner, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un avantage (ou promesse d'avantage) indu de toute nature pouvant affecter l'exercice normal d'une fonction ou le comportement requis du titulaire de la fonction concernée (publique ou privée).

Le Système de Management Anti-Corruption au sein du Groupe BMCI, repose sur : Un code de conduite anti-corruption, Une gouvernance, une cartographie des risques de corruption (incluant une évaluation du dispositif), des politiques, procédures et outils visant à maîtriser les risques identifiés, ainsi que des dispositifs d'alerte interne, des formations obligatoires, des contrôles et reportings.

Nous comptons sur l'implication et l'engagement de chacun des collaborateurs dans la mise en œuvre de ce dispositif et nous nous engageons pour notre part à mettre en place les actions et les moyens nécessaires au bon déroulement, à la pérennité et à l'amélioration continue de l'efficacité de cette démarche.

Nous déléguons à la direction de la Conformité l'autorité pour s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect du dispositif de prévention de la lutte contre la corruption et du trafic d'influence et nous en rendre compte directement.

Président du Directoire

Hicham SEFFA

Directeur Général

Samir MEZINE